

La Seine aurait t'elle été empoisonnée au 19^{ème} siècle ?

En 1896, effectivement on ne cessait de se poser la question, mais la réflexion ne datait pas de cette année là. Depuis longtemps déjà, les observateurs rendaient des rapports sérieux et circonspects sur cette éventualité !

Les tous premiers intéressés étant, en l'occurrence, **les pêcheurs en Seine**, le maire de MEULAN interrogera donc « **l'Hameçon Meulanais** » sur les conditions de salubrité de la rivière et surtout sur la qualité du poisson pêché ! Créé le 1^{er} avril 1894 (sic) cette association (la plus ancienne de MEULAN), toute récente donc en 1896, rendra un verdict particulièrement sévère quant à la qualité des eaux..

Autres intéressées **les lavandières ou laveuses** qui se plaignent de ne plus pouvoir rincer leur linge comme autrefois. Il faut très souvent aller chercher **de l'eau de source** pour finir de nettoyer le linge et même, désormais, c'est devenu chose courante !

Six ou sept ans auparavant l'on buvait encore l'eau de la Seine !! Que s'est-il donc passé ?

Désormais, la pompe se trouvant dans l'île du Fort près de la place Juillet, ne donne plus une eau salubre ! Elle ne peut plus servir ni pour boire ni pour cuire les aliments. On remarque désormais qu'il y vient des matières nauséabondes, des insectes de toute espèce, l'eau est constamment trouble et ce, à chaque fois que la pompe est actionnée !

Quai Albert Joly, les deux pompes mises à la disposition des ménagères sont désormais alimentées d'eau non potable ! La pompe du quai de l'Hospice (aujourd'hui Albert 1^{er}) n'a pas été réparée car elle est hors d'usage et quand bien même, elle aurait été remise au goût du jour, l'eau n'y arrivait plus ou se trouvait déjà insalubre !

La rive droite du bras passant devant l'Hospice présente des dégâts de vase le long de l'île SCHMITT et le long de l'île LEBRUN (du nom de leurs propriétaires mais en réalité ces îles portaient le nom de Saint Nicolas pour la première et Notre Dame pour la seconde).

La rive droite du bras Saint-Côme (en l'île du Fort), passant contre la place Juillet, la rive a été infectée par des dépôts et l'eau déborde de ceux-ci. La rivière laisse un limon qui infecte l'alentour et il faut, à la pelle, rejeter ce limon dans le courant – ce qui n'arrange rien –

Un forage a eu lieu pour tenter de trouver de l'eau saine, qui aura coûté 327, 45 francs payés le 3 juillet 1893... mais qu'a-t-il donné ? A priori RIEN !



Le Traité passé en **1868 avec notre sieur TONICHON** (déjà rencontré pour les Carrières, le Gaz et maintenant l'eau), prévoyait que les pompes publiques continueraient de fonctionner et interdisait d'en augmenter le nombre. L'article 7 du traité était clair sur la question : « *Les puits et pompes existants à ce jour et qui étaient au nombre de 8 seront conservés par la ville et laissés à la disposition du public, tant qu'elle le jugera à propos, mais il ne pourra en être créé de nouveaux par la ville pour le service public* »

En 1893, la ville négociait déjà pour des bonnes fontaines. L'affaire n'aboutit qu'en 1895 et la signature du traité avait eu lieu le 27 mars de cette même année, mettant à la charge de la ville une dépense pour installation de 140 francs par bornes fontaine soit 420 francs au total avec un abonnement de 495 francs par an pour 1095 mètres cubes par an., également un abonnement supplémentaire de 36 francs annuel pour les frais d'entretien et de location des compteurs pour chaque borne fontaine, soit un total de 108 francs pour l'année. On constatait malheureusement que 3 bornes fontaines étaient bien insuffisantes pour alimenter la ville !

Madame MASSON-TAILLEFER, une des laveuses, y mit aussi son grain de sel, et fit remarquer qu'il fallait interrompre de laver à cause de la saleté de l'eau ! Et même ayant laissé sur le bateau-lavoir son linge, il fallait repasser ce dernier dans une ultime eau propre, pour qu'il soit présentable ! Il en allait de sa réputation !

C'en était trop !



Les laveuses en bordure de Seine ici à Juziers

En 1858, le 21 août très exactement, une délibération du Conseil avait déjà mis en balance l'eau de rivière et la fontaine « ROSELAUD »... Une pompe, près du petit pont, avait été installée dès 1861 et en 1862, on parlait de l'établissement de 7 pompes !, également en 1850, un projet dit « RIBLET » avait été mis en avant pour l'alimentation de la ville par une pompe à installer là aussi au petit pont.

En 1852 le premier projet « TONICHON » ayant proposé une source depuis sa carrière, l'eau fut reconnue potable et passablement meilleure que celle de la rivière – en 1858 l'idée à nouveau faisait la une au sein du conseil, mais sans suite à priori !

En 1861 et 1862, pourtant, la commune pense bien en finir avec tous ces tracasseries en installant des pompes publiques ! Mais en 1863, un nommé CHAMEROY proposait « d'enlever » l'eau de Seine et de la distribuer dans la ville ! Un véritable casse tête chinois....

Tous les pêcheurs se portent désormais, en cette année 1896, entre l'écluse et JUZIERS sur le grand bras de Seine pour avoir de l'eau plus claire et garantir une pêche sans risque – D'ailleurs nous le constatons sur cette vue ci-dessus des années 1899/1900, les laveuses lavent leur linge en Seine à JUZIERS et rien ne semble les troubler..

Cependant, on en revient toujours aux rives de Seine de MEULAN où l'herbe pousse à 5 et 6 mètres du bord sur l'amas de boue ayant déjà empêché la pêche d'une façon presque permanente entre le barrage et le pont : On ne peut guère se mettre, qu'en deux ou trois endroits seulement et, désormais, il faut même prendre un batelet pour aller à la pêche au milieu de la Seine entre le pont de Meulan et celui de TRIEL afin d'avoir de l'eau moins trouble !

Il n'y a plus à reculer, une décision est prise ENFIN, débarrasser les herbes gênantes, faire une sorte de petite clairière car, de plus, les bateaux ne peuvent plus aborder du fait de ces herbes et les bateaux ne savent plus où accoster ! Un comble...



Pêcheries en Seine

Mais n'y aurait-il point déjà des déversements chimiques en Seine ? En 1885, une protestation de toutes les villes longeant la vallée de la Seine ainsi que sur le déversement des égouts en forêt de Saint-Germain-en-Laye se faisait entendre (lettre du 3.2.1885 du Comité de Défense de la Forêt) ! Il y aurait besoin, à l'époque de 1000 Hectares en forêt de Saint-Germain et 6000 hectares à Mantes pour enfouir tous les résidus ménagers et autres mais ce n'est pas du goût de tout le monde et les pétitions ne cessent d'affluer. A Meulan on n'y va pas par quatre chemin la ville entière se révolte contre ces procédés infâmes !

Mais qui déversent donc des produits chimiques en Seine déjà à cette époque ? Nul ne le sait, peut être les usines des carrières encore pour certaines exploitées, peut être les cimenteries, les abattoirs de Meulan ? Beaucoup sont montrées du doigt sans toutefois de véritables preuves.

Beaucoup de bruit pour rien ? Certainement pas mais les choses n'iront guère en s'améliorant. Les archives de l'époque regorgent de courriers administratifs, de réclamations, de plaintes, et de courriers rassurants de la sous-préfecture.

Toujours est-il qu'en 1896 on est au point zéro et que l'empoisonnement de la Seine est un sujet épineux et toujours d'actualité !

De 1892 jusqu'à 1896, monsieur BELLANGE, alors maire de la commune de Meulan va entreprendre d'énormes travaux sur la ville des bornes fontaines vont être installées et l'assainissement des habitations entrepris, l'eau et le gaz à tous les étages ? Non certes pas encore mais une sensible amélioration de l'habitat et surtout de l'hygiène ! (voir *Meulan Mémoires 1995 - mon article page 97 Meulan transformé : le tournant du Siècle 1893-1896* et *PETITE HISTOIRE DES EDILES DE MEULAN 2008 M.A.T.*)

Un Bureau d'Hygiène est même ouvert – il faut dire qu'il n'y a pas si longtemps la ville a été la proie, comme toute la vallée de la Seine, d'une terrible épidémie de choléra et que la peur de le voir revenir ne quitte pas l'esprit des dirigeants des communes du val de Seine – Tous les locaux scolaires seront inspectés par les Médecins de la ville et un registre va être tenu à jour – également chez les Vétérinaires qui seront attachés à ce bureau d'hygiène et devront rendre des rapports circonspects sur l'hygiène des fermes alentours mais plus sur les abattoirs car ils sont définitivement fermés !

La loi **du 13 avril 1850** va être enfin appliquée à la lettre et le maire se donne pour mission entre **1894 et 1895** de dénombrer les logements insalubres et d'y remédier soit en démolissant purement et simplement ces derniers, quitte à reloger les occupants, soit de les retaper avec forces améliorations.



Conseil Municipal de 1899 avec Monsieur Bellangé maire de Meulan au centre premier plan

On ouvre également des voies nouvelles et les caniveaux de la ville sont tous refaits – on dispose désormais également de bouches d'arrosage rue des Ruelles et des Tanneries afin de faire s'écouler les eaux saumâtres des quelques tanneries encore en exploitation. On installe un égout dans la rue Nicolas Leclerc après entente avec la Compagnie de l'OUEST (ancêtre de la SNCF) et des PONTS ET CHAUSSEES.. (La rue N. Leclerc se trouve descendre de la colline du Paradis et se prolonge jusqu'à la Seine en passant devant la résidence du Parc. On élève également des égouts boulevard de l'Aubette et de la Montcient l'adjudication a lieu en janvier 1894.

Également rue de Mantes un nouvel égout et l'on refait tout le pavage de la rue sur concours financier lancé par la ville. C'est surtout aussi la construction de la voie de chemin de fer entre 1888 et 1892 qui va faire changer bien des choses ! Les parisiens viendront désormais se reposer à la campagne et il faut leur présenter une ville absolument digne de les recevoir.

Meulan sera donc entre **1888 et 1896 un véritable chantier** ! Mais monsieur BELLANGE a gagné son pari la ville respandit de nouveauté ! Quant à la Seine il est certain que sa salubrité du en être considérablement améliorée puisque les archives semblent redevenir sereines après cette période trouble au plein sens du mot..

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : O^m2 /1896 – et cotes suivantes Archives Municipales Meulan mes propres recherches



Une très jolie lithographie de la SEINE datant de 1838